



# PÔLE TECHNIQUE

## COMMISSION FEMININE PV N° 8 Du 10 Juin 2025

Présidence : Mme Sophie Charruet

Présents : Mme Sophie Charruet, Maria Amélia Ribeiro de SOUZA, Martine Benso et Mr Laurent Abrachy (CTD).

Excusés : Mmes Emilie Bordiga, Clarisse Panais.

Non excusés : Mme Carla Campos CALHEIRA, Mme Roseline ALIAS.

### MODALITES DE RECOURS

*Dans le cadre de l'article 188 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel dans le délai de dix jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée : - soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée*

*- soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;  
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou internet.*

*Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte. Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel. Les décisions des Commissions (sauf en matière disciplinaire) sont donc susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District siégeant en 2ème instance. Le droit d'appel, fixé par le Comité de Direction chaque saison, sera porté au débit du compte du club réclamant et sera remboursé dans le cas où le club réclamant obtient gain de cause par la commission d'Appel. La partie succombant sera pénalisée d'une amende au moins égale au droit restitué. L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond. Les décisions prises en 2ème instance par la Commission d'Appel du District sont, elles-mêmes, susceptibles d'appel en 3ème et dernière instance devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée selon la procédure décrite ci-dessus.*

La séance est ouverte à 16H00.



# PÔLE TECHNIQUE

## ORDRE DU JOUR

- Bilan de la saison
- Mail reçu de Ariane Carré Educatrice menstruelle et Co-Fondatrice de Play Ovaire
- Calendrier générale saison 2025 - 2026

## FONCTIONNEMENT REPARTITION DES ROLES

La présidente et le CTD DAP rappellent le fonctionnement avec d'un côté le suivi des compétitions en mode restreinte (régalien) et de l'autre des moments en plénière (développement de projet).

La commission restreinte doit se réunir à minima tous les 15 jours, pour entériner les résultats et les modifications de calendriers. Il faut à minima être trois membres.

La réunion plénière se tiendra elle tous les mois, voire plus en fonction des évènements.

- Restreinte : S. Charruet, M-A Ribeiro de Sousa, E. Bordiga.
- D1FSeniors : E. Bordiga et S. Charruet
- Critérium U17F : M-A Ribeiro de Sousa
- Coupe des Alpes Futsal : C. Panaïas
- Plénière : Tous les membres

## COURRIERS

RAS

## CALENDRIER GENERAL

En raison de la participation à La Coupe De France Féminine pour le club de L'AFCV à la date du 9 septembre la commission féminine restreinte à décider de décaler la 1<sup>ère</sup> journée à la date du 15 Septembre. (Voir nouveau calendrier).

Les clubs de L'AFCV et de Sisteron participeront à la Coupe Méditerranée. 1<sup>er</sup> tour le 3 novembre. Une modification a été apportée dans le calendrier. (Voir nouveau calendrier)

Equipes engagées à ce jour pour la saison 2024-2025 :

CA DIGNE, AFCV 1, OBSC, US VIVO 04, FC CERESTE REILLANNE, Entente Sisteron/Mison/Aiglun.

Formule championnat : aller-retour (10 matchs).

**Rentrée du Foot Féminin** : Samedi 5 octobre à Sisteron (fin d'après-midi)

### **Formule Play off**

- Match aller seulement (2 matchs max).



# PÔLE TECHNIQUE

- Play-off match weekend 23 et 30 mars.

Match 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> place:

- 5<sup>ème</sup> du classement final contre 6<sup>ème</sup> du classement final. (Le match se joue chez le 5<sup>ème</sup>).

½ Finales :

- 1<sup>er</sup> du classement final contre 3<sup>ème</sup> du classement final.
- 2<sup>ème</sup> du classement final contre 4<sup>ème</sup> du classement final (les matchs se jouent chez le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup>).

Finale du championnat (terrain neutre avec les 4 équipes présentes sur le même lieu.).

- 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> place : Perdant de la ½ finale 1 contre perdant de la ½ finale 2.
- 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> place vainqueur de la ½ finale 1 contre vainqueur de la ½ finale 2.

## Coupe Richerme

- Tour de cadrage : weekend du 8/9 février 2025.
- ½ Finale weekend du 5/6 Avril 2025.
- Finale 1/06/2025

## Coupe Futsal Sénior F et U17F

- Coupe hiver : weekend du 25 /26 Janvier 2025.
- Coupe printemps : weekend du 26 /27 Avril 2025.

## INFO POUR LES CLUBS

Suite à des reports de match dans le championnat féminin, la commission Féminine a dû faire des modifications dans le calendrier général pour cette fin de saison.

Les journées Play Off prévu le weekend du 23 et 30 mars ont été déplacées aux dates suivantes :

Weekend du 27 Avril 2025 et 18 Mai 2025.

La journée Futsal Coupe printemps prévu à la date du 27/04/2025 a été supprimée.



# PÔLE TECHNIQUE

## SUIVI DES COMPETITIONS

### Championnat Séniors Féminines

#### Classement

1<sup>er</sup> CA Digne, 2<sup>eme</sup> AFCV, 3<sup>eme</sup> OBSC, 4<sup>eme</sup> FC Céreste Reillanne, 4<sup>eme</sup> Entente Sisteron/Mison/Aiglun, 6<sup>eme</sup> US VIVO 04.

La commission féminine félicite le club du CA Digne.

#### 4<sup>eme</sup> rencontre Foot Féminin pour les U17F

Cette 4<sup>eme</sup> rencontre aura lieu mercredi 4 Juin 2025 de 14H à 16H à Ribiers (05). Annulée cause mauvaise météo.

#### Coupe Richerme

##### Finale 1<sup>er</sup> Juin à Laragne

AFCV – CA Digne 1-3

L'équipe du CA Digne remporte la Coupe Richerme. La commission féminine félicite les deux équipes. La finale s'est déroulée dans un bon état d'esprit.

#### Playoff

Les deux journées de playoff auront lieu le 27/04 et le 18/05.

Pour le déroulement de ses playoff nous avons respecté le classement du championnat.

**1 CA Digne, 2 AFCV, 3 OBSC, 4 FC Céreste Reillanne, 5 Entente Sisteron/Mison/Aiglun, 6 US VIVO 04.**

##### **1<sup>ER</sup> Journée 27/04/2025**

5<sup>eme</sup> contre 6<sup>eme</sup> : Entente Sisteron/Mison/Aiglun – US VIVO 04 à 12H30 à Sisteron. Résultat : 0-0 TAB 5-3

½ Finale

1<sup>er</sup> contre 3<sup>eme</sup> : CA Digne – OBSC à 10H30 Résultat : 12-0

2<sup>eme</sup> contre 4<sup>eme</sup> : AFCV – FC Céreste- Reillanne à 10H30 Résultat : 4-1

##### **2<sup>eme</sup> Journée 18/05/2025**

Finale lieux Sisteron

3<sup>eme</sup> et 4<sup>eme</sup> place. Perdant de la ½ Finale 1 contre perdant de la ½ Finale 2 :

OBSC – FC Céreste Reillanne. Résultat : 2-1

1<sup>er</sup> et 2<sup>eme</sup> place vainqueur de la ½ Finale 1 contre vainqueur de la ½ Finale 2.

AFCV – CA Digne. Résultat : 0-1

#### Classement Playoff

1<sup>er</sup> CA DIGNE

2<sup>eme</sup> AFCV

3<sup>eme</sup> OBSC

4<sup>eme</sup> FC Céreste Reillanne

5<sup>eme</sup> Entente Sisteron/Mison/Aiglun

6<sup>eme</sup> US VIVO 04

La commission féminine félicite le club du CA Digne.



# PÔLE TECHNIQUE

Saison 2025- 2026

## Prévisionnelle pour la saison 2025-2026

Engagement des équipes Séniors F : 25/08/2025  
Rentrée des éducateurs féminins 30/08/2025 horaire à confirmer  
1ere journée de championnat 14/09/2025  
Rentrée du Foot Féminin 4/10/2025 U6F a U17F  
Rassemblement U14F U17F plusieurs dates seront proposer  
Coupe Futsal Séniors F 14/12/2025 et 26/01/2026  
Coupe Richerme Match aller/retour jusqu'à la ½ Finale  
Formation dirigeante  
Fête du Foot Féminin U6F a U17F 23/05/2026 date à confirmer

## CHALLENGE SPORTIVITE FEMININE

CLUBS	TOTAL AVERTISSEMENTS	TOTAL DIVISE PAR 6 (A)	DOSSIER DISCIPLINAIRES	NB DE MATCHS DE SUSPENSIONS (B)	TOTAL (A) + (B)	NB MATCHS JOUES	COEFFICIENT	PTS DE PENALITES
DIGNE	0	0,000	0	0	0,000	10	0,00	+1
AFCV	0	0,000	0	0	0,000	10	0,00	+1
CERESTE-REILLANNE	0	0,000	0	0	0,000	10	0,00	+1
BRIANCON	1	0,167	0	0	0,167	9	0,02	+1
SISTERON	2	0,333	0	0	0,333	10	0,03	+1
VIVO	0	0,000	0	0	0,000	9	0,00	0*

\* VIVO ayant déclaré un forfait au cours de la saison, le club précité ne pourra prétendre à la bonification de points et au titre de lauréat du Challenge de la Sportivité.

Vainqueur : DIGNE, départage au meilleur classement sportif

## CLUB DES DIRIGEANTES

RAS

La séance est levée à 17H00

Prochaine réunion fin août

**Présidente de séance**

**Sophie CHARRUET**

**Secrétaire de séance**

**Emilie BORDIGA**